

Rapport P-351 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-351 du 12 décembre 2015: «Pour que la rue du Parc retrouve sa qualité de vie».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal
lors de la séance du 8 juin 2016)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-351
au Conseil administratif.